

L'isolement de l'île aux Coudres s'accroît

Par J-Thérèse LEGENDRE

L'ÎLE AUX COUDRES — La principale industrie et l'approvisionnement de l'île aux Coudres sont fortement compromis par l'obligation du ministère fédéral des Transports de réduire de 12 à cinq tonnes la pesanture brute des camions au débarcadère du quai de l'île.

La semaine dernière, la pointe ouest du quai a cédé, entraînant une borne d'amarrage et causant des blessures à un travailleur du quai. Depuis longtemps, les insulaires s'attendaient à une situation semblable, sachant très bien que le quai était dans un état avancé de pourriture.

Peu après cet incident, des représentants des gouvernements fédéral et provincial se rendaient sur place pour constater les dégâts et voir s'il y avait lieu de réparer le quai. Entre-temps, l'Union des marins interdisait aux traversiers d'y accéder à moins que des mesures sécuritaires d'urgence ne soient prises. Une petite plate-forme remplaçant le coin du quai disparu a été mise en place, permettant d'amar-

rer le traversier sans danger pour les personnes chargées de ce travail sur le quai, et le traversier a pu reprendre son service.

Protestations

Lundi, les camionneurs de l'île ont bloqué l'entrée aux traversiers, voulant protester contre la pesanture maximale de cinq tonnes imposée par le gouvernement fédéral, pesanture correspondant à celle d'un camion vide. Selon les propriétaires des tourbières et les camionneurs, la période actuelle est celle où se transporte hors de l'île la plus grande partie de la production de tourbe. Or, l'interdiction du ministère fédéral des Transports aux camions chargés d'utiliser le débarcadère du quai de Saint-Bernard de l'île aux Coudres, rend impossible aux producteurs de tourbe l'acheminement des commandes et leur fera perdre d'importants marchés.

Vers la fin de l'après-midi, les camionneurs quittèrent les lieux après avoir discuté avec les représentants des ministères fédéral et provincial des Transports venus à l'île en héli-

copère. On espérait alors voir la pesanture permise portée de cinq à 10 tonnes. Or, il n'en fut rien et, hier, le ministère fédéral des Transports faisait savoir qu'il maintenait sa décision devant le risque de voir les structures complètement pourries du quai s'effondrer sous le poids des lourds véhicules. Il semble cependant qu'aujourd'hui, la compagnie de navigation Cartier, qui exploite le traversier, acceptera qu'un certain nombre de camions de tourbe très légèrement chargés puissent traverser afin de remplir des wagons et camions remorqués déjà rendus à Saint-Joseph-de-la-Rive pour recevoir le produit des tourbières de l'île aux Coudres.

Les camionneurs n'excluent cependant pas la possibilité de prendre d'autres moyens de pression pour corriger la situation qui existe aussi pour tous les genres de transport, dont celui qui assure le ravitaillement des insulaires.

Une situation tragique

De partout, on qualifie la situation de tragique. Les maires de l'île aux

Coudres, dont MM. René Harvey et Conrad Harvey, multiplient les démarches auprès des autorités gouvernementales pour qu'enfin le quai de l'île aux Coudres soit reconstruit. Le ministre des Transports du Québec, M. Raymond Mailloux, suit de très près les discussions qui se déroulent entre son sous-ministre et les représentants du gouvernement fédéral au sujet de la juridiction sur les quais. Ses nombreuses interventions auprès de son homologue fédéral sur l'urgence de construire un nouveau quai à l'île aux Coudres n'ont pas jusqu'ici obtenu les résultats attendus.

Négociations en pourriture

Au cours d'une conférence de presse donnée en fin de semaine à Pointe-au-Pic, le député de Charlevoix aux Communes, M. Charles Lapointe, a expliqué que le retard mis à régler l'urgent problème du quai de l'île aux Coudres pouvait être partiellement dû au fait que toute la question des quais de traversiers dans les eaux intraprovinciales est actuellement en négociation entre Ottawa et le Québec. Il

admet cependant que le quai de Saint-Bernard, pourri au point où il est impossible d'y faire aucune réparation, ne pourra pas attendre indéfiniment toutes ces négociations, et il a demandé au ministre Jean Marchand de considérer à part le quai de l'île aux Coudres et d'y apporter une solution immédiate.

Le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, a été saisi de la situation et, selon certains renseignements officiels obtenus par le député Lapointe, le Conseil du trésor fédéral pourrait accepter, dès aujourd'hui, les crédits nécessaires à la construction d'un débarcadère à l'est du quai actuel. Cette construction, qui nécessiterait des travaux devant durer dix semaines, demeurerait en place jusqu'à ce qu'un nouveau quai soit construit à un point de l'île non encore déterminé.

M. Charles Lapointe espère que, ce pas franchi, le gouvernement fédéral, considérant l'extrême urgence de la situation, évitera d'aller aux soumis-

sions publiques, qui augmenteraient de six semaines le délai de dix semaines nécessaires à la construction du débarcadère, au moment où la survie du quai ne peut plus s'évaluer sûrement dans une échéance aussi longue.

Le député fédéral de Charlevoix a dit avoir été surpris de constater, après son élection l'été dernier, que le gouvernement central n'est pas préparé pour les situations d'urgence et qu'il ne peut pas régler ces situations dans 24 heures, les crédits pour ce faire étant inexistantes. Pour le député Charles Lapointe, c'est un vice d'administration.

Il semble donc que la situation d'urgence qui prévaut au quai de l'île aux Coudres a toute l'acuité nécessaire à une action rapide du gouvernement fédéral, et que, si les prochaines heures n'apportent pas les solutions qui s'imposent, seul l'effondrement total du quai pourrait alors faire agir une administration demeurée jusqu'ici imperturbable.

La grève de l'amiante engendre l'exode d'ouvriers spécialisés

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La grève des 3.500 mineurs de l'amiante de la région de Thetford Mines engendre un exode de travailleurs spécialisés vers d'autres centres du Québec. Si le conflit, qui entre dans sa neuvième semaine, n'est pas réglé dans un avenir prochain, ce mouvement de migration, qui va en s'amplifiant, deviendra irréversible.

Jusqu'à présent, selon des statistiques que LE SOLEIL a obtenues du Centre fédéral de la main-d'oeuvre du bureau de Thetford, 206 travailleurs

ont quitté la région pour accepter un emploi sur la Côte-Nord, à Montréal, à Sorcé, à Contrecoeur, à La Pocatière, à la Tuque, etc. Cette situation se répète chaque semaine à une quinzaine d'exemplaires.

Au nombre de ces itinérants, il y a des grévistes, des ouvriers qui ont été réduits au chômage lors de l'incendie de l'usine de traitement de l'amiante de la mine King Beaver en décembre dernier, et des employés de l'usine de moléculaires Sno Jet qui a fermé ses portes pour une période indéfinie, l'automne dernier.

Quelques-uns sont revenus dans le patelin pour diverses raisons, mais la

plupart se sont résignés à se séparer de leurs familles pour leur assurer le pain quotidien jusqu'à ce que la situation économique se soit redressée dans la région de l'Or blanc.

Cependant, si cette situation devait durer encore quelques semaines et si le conflit de l'amiante devait s'éterniser, ces travailleurs pourraient se décider à déménager leurs familles dès que leurs enfants auront terminé leur année scolaire en juin. C'est alors que l'exode de ces ouvriers de métiers sera devenu irréversible.

La main-d'oeuvre spécialisée re-

çoit des offres alléchantes des gros employeurs de l'extérieur. On lui offre un salaire moyen de \$7 l'heure, les mineurs de l'amiante se battant pour obtenir \$6 l'heure, cette année.

Situation peu reluisante

Si, il y a quelques années, les recruteurs des compagnies de l'extérieur n'allaient pas perdre leur temps dans la région minière de Thetford en raison des salaires élevés qui y étaient payés, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Des dizaines de grévistes pourraient trouver facilement du travail à l'extérieur. Cependant, ils hésitent à

quitter une région où ils ont toujours vécu.

Entre-temps, la situation économique demeure peu reluisante dans la région de Thetford. Malgré la relance de l'usine de maisons mobiles, de roulottes et de tentes-roulottes Bellevue qui a suscité le rappel de 450 ouvriers, le taux de chômage dans la région immédiate atteint 33 pour 100. Il se chiffre par 60 pour 100 si l'on y inclut les 3.500 grévistes. Selon le directeur du centre de main-d'oeuvre, M. Jacques Lachance, ce pourcentage s'accroît au fur et à mesure que le conflit se prolonge.

Les effets d'entraînement de cette grève sont difficiles à évaluer d'une façon précise. L'industrie de la construction est paralysée; en temps normal, elle fournit du travail à 300 hommes.

L'industrie du camionnage est touchée durement. Qu'il suffise de mentionner qu'une entreprise a dû réduire ses activités de 90 pour 100, et une autre de 65 pour 100. Il s'agit de compagnies qui faisaient affaires avec les producteurs d'amiante.

Dans l'industrie du commerce, les affaires sont à la baisse. Dans ce secteur de l'activité économique, il y a 184 chômeurs en comparaison de 239 pour la période correspondante, l'an dernier. Ce paradoxe est dû probablement à l'ouverture du Carrefour Frontenac, un complexe de 35 magasins et boutiques, en mai 1974.

Par ailleurs, les vacances estivales s'annoncent sombres pour les étudiants qui seront en quête d'un emploi. Près de 600 jeunes travaillaient dans les mines pour remplacer les employés en vacances.



L'industrie du camionnage est touchée sérieusement par le conflit de l'amiante.

Fortunat MARCOUX

Refus de mettre en tutelle la CLSC de la basse-ville

(D'après PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a refusé une demande visant à mettre en tutelle le conseil d'administration du centre local des services communautaires (CLSC) de la basse-ville de Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, le ministre mentionne que les informations obtenues à la suite de rencontres avec des membres du conseil d'administration de ce CLSC ne l'ont pas amené à conclure à la nécessité d'une mise en tutelle.

Cependant, en vue d'améliorer la situation, le ministre a décidé d'affecter M. Jean-Yves Légaré, directeur général du Centre hospitalier de l'université Laval, comme conseiller auprès du CLSC.

Dans ces conditions, précise la communication, les membres du conseil d'administration ont convenu de retarder la date effective de leur démission au 10 juin.

La demande de mise en tutelle n'avait cependant pas fait l'unanimité, le Syndicat des travailleurs du CLSC de la basse-ville ayant plutôt décidé, lors d'une assemblée générale, de proposer notamment que le conseil d'administration soit renouvelé, que le directeur général assume ses responsabilités, que le directeur général démissionne s'il continue d'affirmer qu'il est incapable d'administrer et que le personnel maintienne le fonctionnement prévu par le plan d'organisation.

En somme, le syndicat s'opposait à une mise en tutelle.

La demande

C'est il y a une dizaine de jours à peine, que cinq membres du conseil d'administration du CLSC avaient demandé la mise en tutelle, invoquant la mésentente au sein de ce conseil

d'administration, la division parmi le personnel et un certain désintéressement de la population.

Le directeur général André Audy était d'ailleurs l'un des cinq membres du conseil d'administration à avoir réclamé la tutelle.

Le conflit

C'est le 8 avril dernier que le conflit avait éclaté ouvertement lorsque la représentante des usagers au conseil d'administration, Mme Lisette Dufour, avait remis sa démission afin de protester contre l'engagement du nouveau directeur général au salaire annuel de \$20.000, soit \$2.500 de plus que prévu par les normes du ministère des Affaires sociales.

On s'entend toutefois pour dire qu'il ne s'agit là que de la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Déjà, il y avait eu lutte, l'an dernier, lorsqu'une partie du conseil d'administration avait voulu intégrer les avocats populaires au CLSC.

Les choses se sont précipitées, par contre, avec la démission de Mme Dufour et deux autres membres du conseil d'administration l'imitant au début du mois de mai. M. Pierre Morin, représentant des usagers, et Mlle Monique Robert, représentant le personnel, démissionnaient à leur tour.

D'ailleurs, Mlle Robert, appuyée par une autre représentante du personnel, soit Mlle Pauline Baril, avait déjà protesté ouvertement contre la nomination du directeur général André Audy, lui reprochant, entre autres, d'être un administrateur plutôt qu'un animateur.

Quant à M. Audy, il avait lui-même son impuissance, ce qui devait amener cinq des membres du conseil d'administration à opter pour la mise en tutelle.

Protestations des municipalités contre la centralisation des pouvoirs gouvernementaux

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les municipalités veulent de plus en plus être engagées dans les décisions gouvernementales. Voilà du moins ce qui a amené les maires de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie à réclamer la décentralisation des pouvoirs gouvernementaux.

C'est l'une des nombreuses suggestions que la Conférence municipale de l'Est du Québec (Comeq) vient de mentionner dans le rapport d'une tournée d'information et de consultation qu'elle a poursuivie pendant trois mois et demi dans la région administrative 01.

Ce rapport, dont des exemplaires viennent d'être distribués aux journaliers, sera discuté particulièrement, le 31 mai, lors de la première assemblée générale annuelle de la Comeq, à Amqui. Les dirigeants municipaux y ajouteront certaines observations et feront aussi des recommandations qui seront immédiatement transmises au ministre québécois des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom.

À la suite de la tournée régionale, le conseil exécutif de la Comeq, sous la présidence du maire de Matane, M. Roger Dion, s'apprete à mettre sur pied un comité spécial qui étudiera toute la question de posséder dans la région des instruments susceptibles de valoriser la chose municipale et les institutions locales.

Selon ce qu'a révélé le secrétaire de la conférence, M. Laurent d'Ambrose, les maires considèrent en effet comme indispensable un bureau régio-

nal qui puisse agir comme promoteur, animateur et conseiller. À ce sujet, le ministre est prié de définir clairement et promptement son orientation.

D'ailleurs, comme la Comeq l'a déjà annoncé, la position des administrateurs municipaux a été tout à fait catégorique: il faut que les bureaux gouvernementaux, ainsi que les fonctionnaires en poste à Rimouski, demeurent en place. Il fut signalé en plus le besoin de spécialistes additionnels de même qu'un engagement gouvernemental vers la régionalisation.

Suggestions

Au chapitre des suggestions qui ont été retenues lors de la tournée régionale de la Comeq, apparaît notamment une demande qui a déjà émané d'autres régions. Cette demande vise à ce que les montants payés en impôt municipal soient déductibles du revenu imposable sur les rapports d'impôt fédéral et provincial.

Les administrateurs municipaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont aussi signalé que le plafonnement de l'impôt foncier pour les agriculteurs crée un problème grave aux municipalités rurales. Un autre problème qui a été dénoncé devant la Comeq est la difficulté à calculer et à percevoir les compensations d'impôt pour les fabriques et les commissions scolaires. D'un autre côté, la compensation tenant lieu d'impôt imposée à l'Hydro-Québec a été jugée nettement insuffisante.

Ces dirigeants municipaux ont aussi réclamé une amélioration dans les relations interministérielles de même que dans la planification gouvernementale. Ils ont demandé des

cours de formation à l'intention de leurs secrétaires-trésoriers. Ils ont entre autres soulevé cette question: "Serait-il possible que plusieurs municipalités se regroupent pour avoir un service commun de secrétariat, ce qui permettrait sans doute l'embauche d'un secrétaire mieux rémunéré, donc possiblement plus compétent?"

Voici d'autres suggestions qui ont été retenues dans le rapport de la Comeq: l'Hydro-Québec devrait consentir un tarif spécial aux municipalités, la Société d'habitation du Québec devrait modifier sa politique de façon à favoriser autant les milieux ruraux qu'urbains, les subventions sont trop faibles concernant les travaux du service des eaux et d'égouts, ce qui empêche des petites municipalités de se doter d'une infrastructure adéquate, la part revenant aux municipalités dans la répartition de la taxe sur les ventes devrait être augmentée, les municipalités devraient bénéficier de plus de prêts sans intérêt...

Un court chapitre fut consacré au service de police: les municipalités de moins de 10.000 habitants devraient pouvoir limiter leur service de protection policière à celui de la Sûreté du Québec; est-il possible de bénéficier d'aide spéciale de la part de la Sûreté du Québec pour avoir une protection efficace dans les petites municipalités? Une augmentation du service de police devrait être organisée pour l'été par la Sûreté du Québec aux îles de la Madeleine.

VENTE DEMOLITION

Fluorescents, portes, châssis, convoyeur, calorifères de fonte, évier, toilettes, lavabos, fournaies air et eau chaude, air climatisé, etc.

CENTRE DU MATERIAU NEUF ET USAGE
1727 Route de l'Aéroport
Ancienne-Lorrette
TEL.: 812-1225

DU PROPRIETAIRE

Vivez à la campagne tout en étant à Sillery, vue sur le fleuve, cottage 8 pièces, grand terrain.
651-0939

BOUTIQUES EN GROS À LOUER

Pour tous genres de commerce.
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
658-6787
André Gagnon

Service de Rencontre

ANNA
Tél.: 525-4632
20 rue St-Jean Local 139

Service d'Optique Elite Inc

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 692-2292

Pour toutes vos RÉPARATIONS DE TOITURES

que ce soit en bardeaux ou en asphalte, ou autres matériaux.

Estimation gratuite.
Service: 24 heures.

Les Couvertures Continental

663-0261

dans nos régions

Charlevoix

Les commerçants de Baie-Saint-Paul sont actuellement sollicités pour la campagne de financement du Conseil régional d'orientation culturelle. L'objectif est de \$11,000 et représentera une contribution au festival folklorique et à l'animation permanente du centre culturel.

L'Amiante

L'Asbestos Corporation Ltd., l'un des quatre producteurs d'amiante dont les installations sont paralysées depuis huit semaines par une grève des 3,500 mineurs de la région de Thetford, tiendra l'assemblée annuelle de ses actionnaires, mercredi 21 mai, à Montréal. Le syndicat qui détient une centaine d'actions dans la compagnie, y sera représenté.

La Côte-du-Sud

Sous le thème de "Sème une

graine de culture", la population de Saint-Pascal de Kamouraska est entrée, depuis samedi dernier, dans une semaine culturelle, dont l'un des événements marquants est une exposition tenue au pavillon de la Société d'agriculture.

Le programme des activités comprendra, demain, la présentation de la pièce théâtrale "Les marchands de baloues"; vendredi: un spectacle de danses et de chants folkloriques avec la troupe "La Carole"; samedi: des manifestations spéciales pour la jeunesse et une soirée bavaroise; et dimanche: la clôture de la semaine culturelle, entre autres par un concert des majorettes "Les marquisées".

Bas Saint-Laurent et Gaspésie

M. Noël Bélanger, professeur d'histoire à l'université du Québec à Rimouski, vient d'être nommé

membre du comité québécois Explorations du Conseil des arts du Canada.

Le programme Explorations du Conseil des arts du Canada veut essentiellement susciter la découverte de nouvelles formes d'expression ou de participation populaire dans le domaine des arts ou des sciences humaines.

A l'occasion de l'année internationale de la femme, un groupe de secrétaires de l'université du Québec à Rimouski (UQAR) a décidé de poser un geste concret de libération.

Elles se refusent à servir le café du matin et de l'après-midi à leur patron. C'est ce que rapporte le dernier bulletin d'information du syndicat du personnel non enseignant de l'UQAR.

Pourquoi devrions-nous vous servir le café alors que nous refusons de le faire à la maison pour nos époux, disent les secrétaires.

La Côte-Nord

Le ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, le Dr Robert Quenneville, le député de Duplessis, M. Donald Gallienne, et une dizaine de hauts fonctionnaires viennent de compléter une tournée à Gagnon, Schefferville, Havre St-

Pierre et Rivière-au-Tonnerre. Aucune déclaration ministérielle n'a été faite. M. Quenneville allait "écouter la population".

M. J.-Emile Emond, directeur général du Pavillon des Iles, à Sept-Iles, a été nommé représentant de la Côte-Nord au conseil d'administration de l'Association des directeurs des centres d'accueil du Québec.

Les journalistes du Cercle de presse de Sept-Iles ont élu M. Réal-Jean Couture, de CKCN, vice-président du Cercle de presse de Sept-Iles, pour compléter le mandat de M. Jean-Pierre Corneault qui a quitté la région.

Portneuf

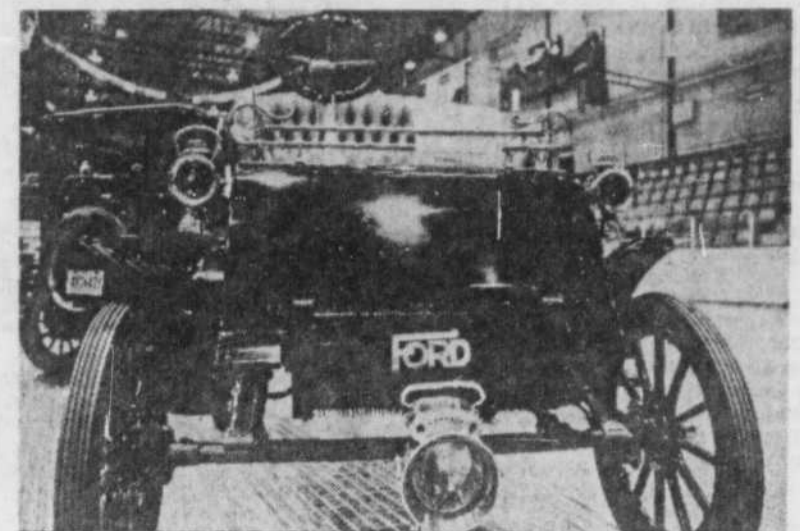
Des travaux de l'ordre de \$535,000 ont été effectués, au cours de 1974, sur la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond, pour enrayer les inondations annuelles à se produire dans cette ville du comté de Portneuf. \$500,000 ont été affectés pour le creusement de la rivière dans le centre-ville ainsi que pour la pose de caissons de soutènement; \$25,000 pour réparer les différents quais; \$10,000 pour la réparation et l'installation de nouveaux tuyaux d'égout à leur arrivée à la rivière. A remarquer que tous ces travaux ont été payés en entier par le ministère

des Richesses naturelles du Québec.

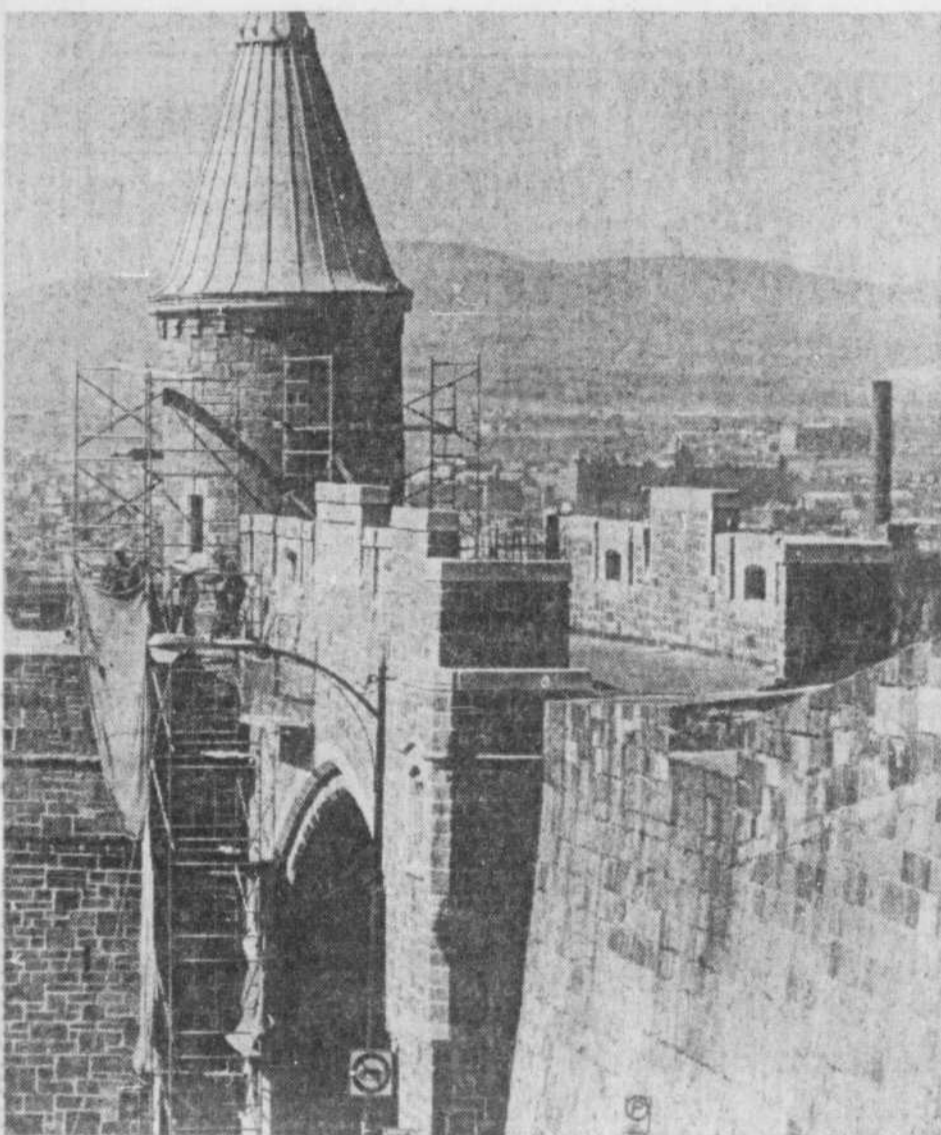
Beauce

La campagne de charité du club Richelieu de Saint-Georges de Beauce-Sud se déroulera du 17 au 24 mai prochain, et l'objectif que l'on s'est fixé pour cette année est

de \$5,000. Le président de cette campagne, M. Maurice Jobin, a fait savoir que le montant recueilli par la vente d'un pain au prix de \$1.00 l'unité servira au financement de l'une des oeuvres les plus importantes du club Richelieu qu'est la maison étudiante située au parc des Sept Chutes, à Saint-Georges-Ouest.



Salon de l'auto antique — Cette voiture, datant de 1906 et propriété du notaire Gaëtan Trotter de Victoriaville, est l'une des 42 voitures inscrites au Salon de l'auto antique 1975 que l'on pourra admirer au Palais des sports de Ville Saint-Georges de Beauce, en fin de semaine. Cet événement annuel est sous les auspices du club Auto sport Chaudière Inc., dont les responsables sont MM. Gérard Brochu et Paul Fortier.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La restauration des murailles du Vieux-Québec va se poursuivre mais il restera un large trou

par Louis TANGUAY

Les travaux de restauration des murailles du Vieux-Québec se poursuivront cet été, mais on continuera d'y voir un large trou causé par l'effondrement de nombreuses pierres non loin de la porte Kent.

En effet, la majeure partie des crédits pour l'entretien des anciennes fortifications sera affectée, cette année, à une portion d'environ 500 pieds de longueur s'étendant le long de la rue de la Canoterie, entre les rues Hamel et Sainte-Famille.

Il s'agit là du secteur le plus urgent de consolidation, a déclaré un porte-parole de Parcs Canada, un service du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

On doit aussi terminer d'ici quinze jours les réparations mineures en cours à la Porte Saint-Jean.

Ces travaux font partie du programme d'entretien des vieux murs dont le coût global a été évalué à environ \$10,000,000 répartis sur une période de sept ans.

Portion écroulée

Mais il est une portion des fortifications qui laisse voir un urgent besoin de réparations, même si l'on n'avait pas prévu entreprendre avant deux ou trois ans, une réfection majeure de cette section.

Lors de l'établissement des priorités du programme, cette partie était apparue suffisamment solide pour subir une certaine attente.

Mais les travaux de construction du stationnement souterrain de place d'Youville, par le dynamitage qu'ils nécessitent près des fortifications, peuvent, selon d'aucuns, avoir hâté l'affaissement de la maçonnerie.

Quoi qu'il en soit, un trou d'une trentaine de pieds de largeur, et couvrant presque toute la hauteur du mur, y reste béant depuis novembre dernier, moment où de nombreux blocs de pierre s'effondrèrent.

Comme il n'est pas question de refaire cette partie cette année, on a placé autour de la zone avariée des clôtures empêchant les gens de s'en approcher pour évi-

ter d'éventuelles blessures.

Par ailleurs, on consolidera les pierres restées en place pour empêcher que la détérioration ne progresse, en attendant une réfection complète, dans quelques années.

Terrasse Dufferin

Par ailleurs, à Parcs Canada, on a fait savoir que le coût des réparations à la

structure de soutien de la terrasse Dufferin s'élèvera à un peu plus de \$28,000.

Les travaux ont débuté à la fin d'avril et doivent être terminés le 27 mai, afin de ne pas perturber l'activité touristique.

Il s'agit de remplacer ou de réparer 52 des 382 bases de ciment portant la célèbre promenade, à cause de la détérioration par suite des effets du gel et des années.

Amende de \$14,941 à un hôtelier

LA MALBAIE (PC) — Un hôtelier de Pointe-au-Pic, Louis-Philippe Dion, a été condamné à \$14,941 d'amende ou, à défaut de paiement, à 28 mois de prison, pour avoir omis de remettre au ministère du Revenu un mon-

tant de \$11,954 provenant de la taxe sur les repas et l'hôtellerie.

La sentence a été prononcée par le juge Louis Carrier, de la Cour des sessions de la paix, à La Malbaie.

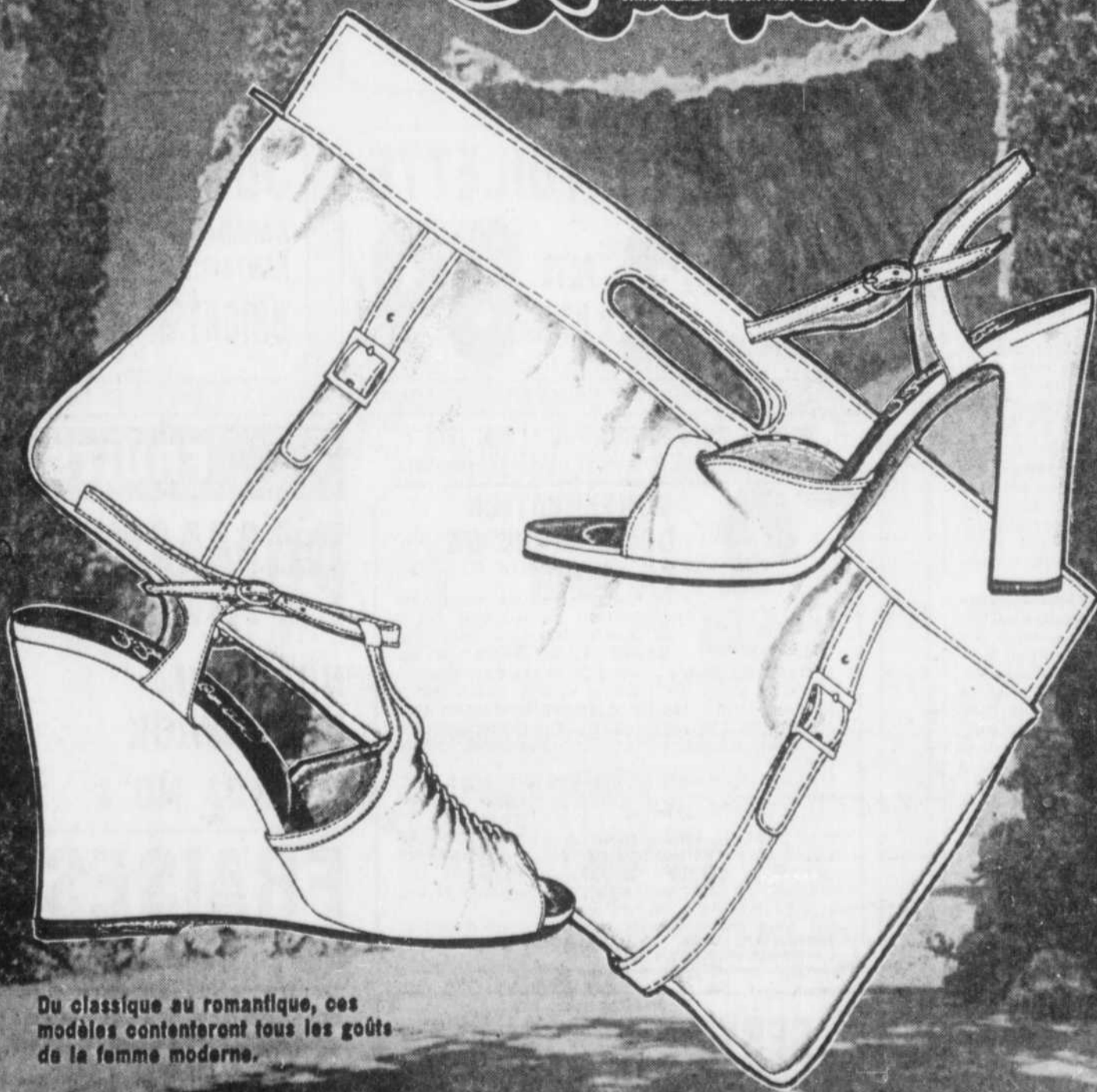
Le ministère du Revenu lui reprochait d'avoir soumis des déclarations fausses ou trompeuses entre les mois de juillet 1971 et octobre 1973.

Le juge lui a accordé un délai de six mois pour payer l'amende.

Il n'en reste que pour une quinzaine de jours à compléter les réparations mineures en cours à la porte Saint-Jean.

CENTRE D'ACHATS QUEBEC METROPOLITAIN

Angle boul. Masson et Capitale
LOCATION 871-7721



Du classique au romantique, ces modèles contenteront tous les goûts de la femme moderne.

MARCHE MIVIL AUBAINES dans l'alimentation

POMMES DE TERRE Ste-Catherine - Canada No 1	sac 50 lb	1.09	ARACHIDES BLANCHES Ou rouges	la livre	.89
	sac 25 lb	.59	MIEL LIQUIDE KRAFT	24 onces	spécial 1.29
TOMATES Gr. 7 x 7 - Canada No 1	lb	.29	CHIPS YUM YUM	8 sacs .15 spécial	.89
CONCOMBRES Ontario no 2	2/	.29	SOUPE A L'OIGNON Lipton	Rég. .51 spécial	.45
ORANGES Floride - Canada No 1	sac 5 lb	.69	CAFE SANKA	8 onces	spécial 2.19
OIGNONS DE SEMENCE Jaunes, de l'Ontario		.69	JELL-O POUNDING instantané vanille 3 1/2 onces - Rég. .34	spécial	.28
BISCUITS Feuille d'érable - Viau	spécial	.75	JELL-O POUNDING à cuire au chocolat 3 1/2 onces - Rég. .32	spécial	.22
CHOCOLAT ROWNTREE 20 barres assorties	spécial	1.10	RIZ MINUTE 24 onces - Rég. \$1.50	spécial	1.00
DREAM WHIP Garniture à dessert	2 onces	.31	CHOCOLAT BAKER Non sucré 8 onces - Rég. \$1.38	spécial	1.00
JUS DE LEGUMES V8	6 btes de 6 oz	.75	CHIPS SEMI-SUCRES 12 onces	spécial	1.00
FROMAGE KRAFT Tranches minces	8 onces	.57	KOOL-AID NON SUCRE En enveloppe		.07
POSTUM	8 onces	.99	NETTOYEUR AJAX Liquide - 16 onces	spécial	.39

COTELETTES De lard Extra maigre	lb	1.19	JAMBON Cuit tranché	lb	1.69	SAUCISSES Fraîches lard et boeuf	lb	.69
---	----	------	-------------------------------	----	------	--	----	-----

VIANDE POUR CONGELATEUR AU PRIX DU GROS

MARCHE MIVIL 579, ST-CLAUDE, NEUFCHATEL - TEL.: 842-1931



Portneuf
\$50,000 à
trouver pour
une radio MF

par Gérard ROCHETTE

SAINT-BASILE — Une somme de \$50,000 doit être recueillie si l'on veut présenter un dossier valable devant le CRTC pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'une station de radio communautaire MF dans Portneuf.

C'est la déclaration faite par le président de la Corporation de radio communautaire Portneuf Inc., M. Claude Archambault, lors de l'assemblée générale annuelle, mardi soir, à Saint-Basile. Et pour atteindre cet objectif deux suggestions ont surtout retenu l'attention de l'assemblée, à savoir l'institution d'une loterie régionale et une campagne de sensibilisation auprès des organismes du territoire au moyen du système audio-visuel.

Selon les explications fournies, la campagne de financement auprès de la population a rapporté quelque \$10,000, l'objectif étant de \$60,000. Une telle somme est jugée nécessaire par les administrateurs pour payer une partie des dépenses en immobilisation, qui sont évaluées à \$125,000, le reste devant être financé par un emprunt.

"Il ne faut pas se le cacher à déclarer le président Archambault, la campagne de financement a rapporté un succès mitigé. Le conseil d'administration a eu à déplorer la faible participation des membres, qui se chiffrent par quelque 850. Et les membres du conseil ont eu plusieurs occasions d'être déçus de cette participation, que ce soit au niveau de la campagne de financement, au niveau des assemblées publiques, ou au niveau de la tournée d'information."

Des renseignements fournis aux membres de l'assemblée, il ressort, par ailleurs, que le financement du fonctionnement de la radio ne représente aucun problème. Des contacts établis avec des commerçants et annonceurs possibles de la région permettent de garantir quelque \$40,000 en revenus par année en publicité dès l'entrée en ondes de la station.

Compte tenu de l'effort déployé auprès de la masse de la population, il semble maintenant que la société intensifiera son organisation au niveau de chaque municipalité, en vue de susciter un intérêt grandissant tant parmi les membres que la population en général.

Un total de \$9,626 a été recueilli

PORTNEUF — La Corporation de radio communautaire MF Portneuf Inc. possède quelque 883 membres, qui ont versé des cotisations de \$3,370 et payé des droits d'entrée de \$858.50.

C'est ce qui ressort du rapport déposé par le secrétaire, M. Raymond Bélard, à l'assemblée générale annuelle tenue hier soir, à Saint-Basile.

Des 883 membres, 674 sont des membres en règle ayant payé leur cotisation annuelle, tandis que 209 ont payé leurs droits d'entrée.

Le secteur ouest de Portneuf compte quelque 198 membres, le centre, 495, et le secteur nord, 190. Au niveau des dons spéciaux recueillis, 129 donateurs ont versé \$3,374. Par ailleurs, l'Association des enseignants de la Tardivel a souscrit une somme de \$1,000, tandis que trois municipalités ont versé des contributions totalisant \$910. Au grand total, \$9,626 ont ainsi été recueillis pour ce projet de radio dans Portneuf. Précisons que ce montant ne tient pas compte de la participation de la régionale Tardivel, au départ du projet, avec \$10,000, ainsi que de la subvention du ministère québécois des Communications, \$8,000.

D'autre part, en consultant le bilan de la dernière année, on constate que les revenus courants ont totalisé \$9,092 tandis que les dépenses se sont chiffrées par \$5,281. La contribution du gouvernement provincial et les droits d'entrée ont servi à couvrir les frais de l'administration du dernier exercice financier, car les cotisations de \$5 payées par les membres ont été versées dans un compte spécial et gelées jusqu'à l'obtention du permis.

Les viandes IGA... une tabarouette de bonne raison!

JAMBON DANS LA FESSE
PRET-A-MANGER

MAPLE LEAF ENVIRON 6 LB
GOUENNE ET SURPLUS DE GRAS ENLEVÉS GROS BOUT LB

QUART DE JAMBON LB 1.03
BOUT DU JARRET

TRANCHE DE JAMBON LB 1.19
OU COUPE DU CENTRE

GIGOT D'AGNEAU NOUVELLE-ZELANDE
CONGELE COMPLET OU GROS BOUT LB 1.19

BACON SANS GOUENNE PQT 1 LB 1.49
MAPLE LEAF

SAUCISSES FUMÉES PQT 1 LB 83¢
MAPLE LEAF

SAUCISSES PORC ET BOEUF 77¢
MAPLE LEAF EN VRAC LB

SAUCISSON DE BOLOGNE 59¢
MAPLE LEAF AU MORCEAU LB

PIZZA CORNELLI 1.83
TOUT GARNIE 20 OZ

JAMBON ROULE 1.49
COTTAGE CRYOVAC MAPLE LEAF LB



FRAIS DES CUISINES BONNE TABLE

TOURTIÈRES 1.03
BONNE TABLE - AVEC LA SAVEUR DU FAIT À LA MAISON 16 OZ

PÂTE DE FOIE 1.29
BONNE TABLE - EN VRAC FAIT AVEC LES MEILLEURS INGREDIENTS LB

CRETONS 95¢
TAILLEFER CONT. 10 OZ

SALADE DE CHOUX 95¢
TAILLEFER CONT. 32 OZ

TÊTE FROMAGÉE 73¢
TAILLEFER CONT. 10 OZ

OEUFS FRAIS 72¢
CANADA CATEGORIE "A" DOUZ. GROSSEUR GROS

PÂTES ALIMENTAIRES 69¢
CATELLI 2 BTES 16 OZ
MACARONI LONG OU COUPE - SPAGHETTI - SPAGHETTINI

MELANGES A GATEAUX
SAVEURS VARIEES
DUNCAN HINES BTE 19 OZ 75¢

SOUPE LIPTON
POULET ET NOUILLES BTE 4 1/2 OZ 39¢

MAÏS EN GRAINS
CANADA DE FANTAISIE BTE 12 OZ 36¢

PAPIER DE TOILETTE
WHITE SWAN 2 PQTS 2 ROUL. 89¢
1 PEPASSEUR BLANC OU ROSE

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE BRIGHT'S 4 BTES 19 OZ 89¢

EAU MINERALE
GAZEIFIEE MONTCLAIR 3 BOUT. 30 OZ 1.00

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 MAI 1975.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

CONSERVATION DOMESTIQUE DE LA VIANDE
DEVEZ-VOUS OTER LA VIANDE DE L'EMBALLAGE DU MAGASIN AVANT DE LA REFRIGERER? OUI, OTEZ L'EMBALLAGE, PLACEZ-LA SUR UNE ASSIETTE ET RECOUVREZ-LA AVEC DU PAPIER CIRE. ESSUYEZ LES ROTIS AVEC UN CHIFFON HUMIDE. LES VIANDES FRAICHES (ROTIS, STEAKS, COTELETTES), PEUVENT ETRE REFRIGEREES A 4°C (40°F) DURANT DEUX OU TROIS JOURS; LA VIANDE HACHEE, UN JOUR OU DEUX AVANT D'ETRE CUIE.
LES SAUCISSES FUMÉES PEUVENT ETRE REFRIGEREES A 4°C DEUX OU TROIS JOURS; LES SAUCISSES FRAICHES, UN JOUR OU DEUX.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES SOINS ET L'EVALUATION DES VIANDES, DEMANDEZ UN EXEMPLAIRE GRATUIT DE L'EDITION DE MARS DE "CONTACT" EN ECRIVANT AU MINISTERE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS, B.P. 99, OTTAWA.
MME GREEN SERA HEUREUSE DE DISCUTER AVEC LES GROUPES DE CONSOMMATEURS. ECRIVEZ... HUDON & DEQUELIN LTEE, 11201 BOUL. ALBERT-HUDON, MTL.-NORD, H1B 3J5

FRUITS ET LEGUMES REÇUS FRAIS!

POMMES DE TERRE 69¢
NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA NO 1 SAC 25 LB

FRAISES 47¢
TRES SUCREES DE LA CALIFORNIE - CANADA NO 1 CASSEAU 1 CHOP.

ORANGES 79¢
DU MAROC ENSOLEILLE SUCREES ET JUTEUSES GROSSEUR 100 DOUZ.

RADIS 12¢
DE LA FLORIDE SAC 6 OZ

MELON D'EAU 12¢
TRES SUCRE DE LA FLORIDE COUPE ROUGE LB



SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS



Le paysage est beau, les touristes nombreux, mais...

Les hôtels du Bas-Saint-Laurent ont un problème de main-d'oeuvre

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Ce n'est pas la beauté du paysage ni même l'affluence des touristes dans le Bas-Saint-Laurent pendant la saison estivale qui vont assurer la prospérité des hôtels et des restaurants de cette région...

C'est bien ce qu'ont souligné, lundi soir, certains de ces hôteliers et restaurateurs, en mentionnant notamment des problèmes majeurs comme un roulement de main-d'oeuvre assez considérable et l'impossibilité, souvent, de garder des travailleurs à l'emploi 12 mois par année.

Une amorce de solution a semblé poindre à l'horizon avec la formation d'un comité provisoire qui devra rejoindre incessamment toutes les personnes intéressées et préparer la formation d'un comité consultatif de la main-d'oeuvre, spécialement pour le secteur de l'hébergement et de la restauration

dans cette région de l'Est du Québec.

Même si une tournée régionale a été faite par des représentants du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, à peine une cinquantaine de personnes se sont réunies, hier soir, à Rimouski, où avait en effet été prévue la formation du comité. Certaines villes importantes, comme Rivière-du-Loup, Rimouski, Sainte-Anne-des-Monts... n'y avaient aucun représentant; ce qui a fait que la discussion a été très longue et n'a abouti pour l'instant qu'à la formation d'un comité provisoire.

Le principe du comité consultatif de la main-d'oeuvre fut cependant reconnu d'emblée. L'assemblée a désigné provisoirement sept personnes pour représenter les employés et autant pour représenter les employeurs. Parmi ces derniers, se trouve M. Achille Rousseau, secrétaire-trésorier de l'Association des hôteliers de la Gaspésie.

M. Yvon Lacaille, du Service consultatif de la main-d'oeuvre du Canada, de même que M. Louis-Marie Rouleau, du bureau régional du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec à Rimouski, sont aussi appelés à travailler au sein du comité à titre de personnes-ressources.

En bref, le comité provisoire a pour tâche de solliciter la participation des intéressés puis de convoquer une nouvelle réunion où sera créé le comité permanent. Six comités du genre sont déjà mis en place dans d'autres régions et le tout doit être chapeauté bientôt par un conseil provincial qui assurera la coordination et fera le lien entre les comités régionaux et les gouvernements.

L'organisme régional sera en quelque sorte une table de travail qui analysera les problèmes, élaborera des solutions et veillera à la réalisation de ses recommandations. Grâce à un accord fédéral-provincial, les deux gouvernements supérieurs contribueront chacun au financement du comité dans une proportion de 40 pour 100, tandis que 20 p. 100 des crédits du comité devront provenir des employeurs.

Trois mois par année

M. Achille Rousseau, de l'Association des hôteliers de la Gaspésie, fut l'un de ceux qui ont signalé, hier soir, la difficulté assez particulière qu'affronte le secteur de l'hôtellerie et de la restauration dans la région. Beaucoup d'établissements ne peuvent rester ouverts que trois mois par année, a-t-il signalé.

M. Rousseau a de plus souligné le fait que l'association travaille depuis cinq ans à trouver des solutions et à faire des recommandations concernant justement les problèmes de main-d'oeuvre. Aussi, a-t-il souhaité que, cette fois, les recommandations ne tombent pas dans des oreilles d-sourds...

Inauguration du câble à la mi-juin

RIMOUSKI — Câblodistribution de l'Est Inc. respectera son échéancier en inaugurant le câble à la mi-juin sur le territoire de Mont-Joli et deux mois plus tard sur le territoire de Rimouski. Le président, M. Raymond D'Auteuil, en a donné l'assurance une fois de plus cette semaine lors d'une conférence qu'il a prononcée devant le club Richelieu de Rimouski.

Se refusant à discuter des problèmes de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial au sujet de la câblodistribution, M. D'Auteuil a annoncé qu'au départ les abonnés du câble dans la région capteront les postes de CJBR-Rimouski, de Rivière-du-Loup, de Radio-Canada-Matane, de Chicoutimi, de Upsalquich, N.B., un poste communautaire local, un canal de téléplettres avec musique FM et un canal de service où seront diffusés divers messages. En décembre, s'ajouteront les postes de CFCF-TV, de Presqu'île, Maine et de CKMI-Québec

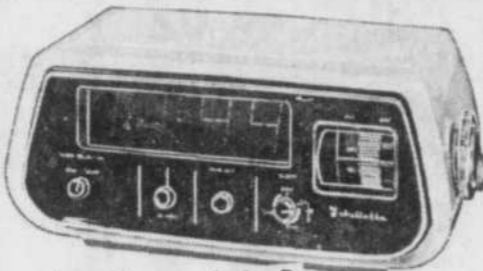


CHAINE AM/FM STEREPHONIQUE

Un appareil stéréo modulaire complet avec récepteur RADIO AM/FM, CHANGEUR AUTOMATIQUE BSR à 4 vitesses, avec couvercle antipoussière, LECTEUR DE CARTOUCHE 8 pistes. Le son est émis par 2 puissants haut-parleurs à suspension acoustique. Un support rotatif d'un fini noyer, un casque d'écoute stéréo, un microsilicon et une cartouche sont inclus.

SPECIAL

\$249



Juliette RADIO-REVEIL AM/FM

Avec cadran électro-numérique "TELECHRON". Compacte, fonctionnelle et jolie, elle offre un commutateur de somnolence avec arrêt automatique, une prise pour écouteur personnel ou haut-parleur additionnel. Antennes AM/FM incorporées. Tons ivoire/noir.

SPECIAL

42⁹⁵



TELECOULEUR PORTATIF 18"

Un compact-couleur de haute qualité, avec châssis transistorisé à 100% pour un meilleur service et une fidèle réception. Contrôles automatiques des couleurs et des teintes. Mise au point permanente. Couleurs constantes et naturelles assurées par circuits spéciaux. Écran teinté noir, contre les reflets et pour les contrastes. Poignée escamotable. Coffret résistant d'un fini noyer.

SPECIAL

\$499



FLEETWOOD

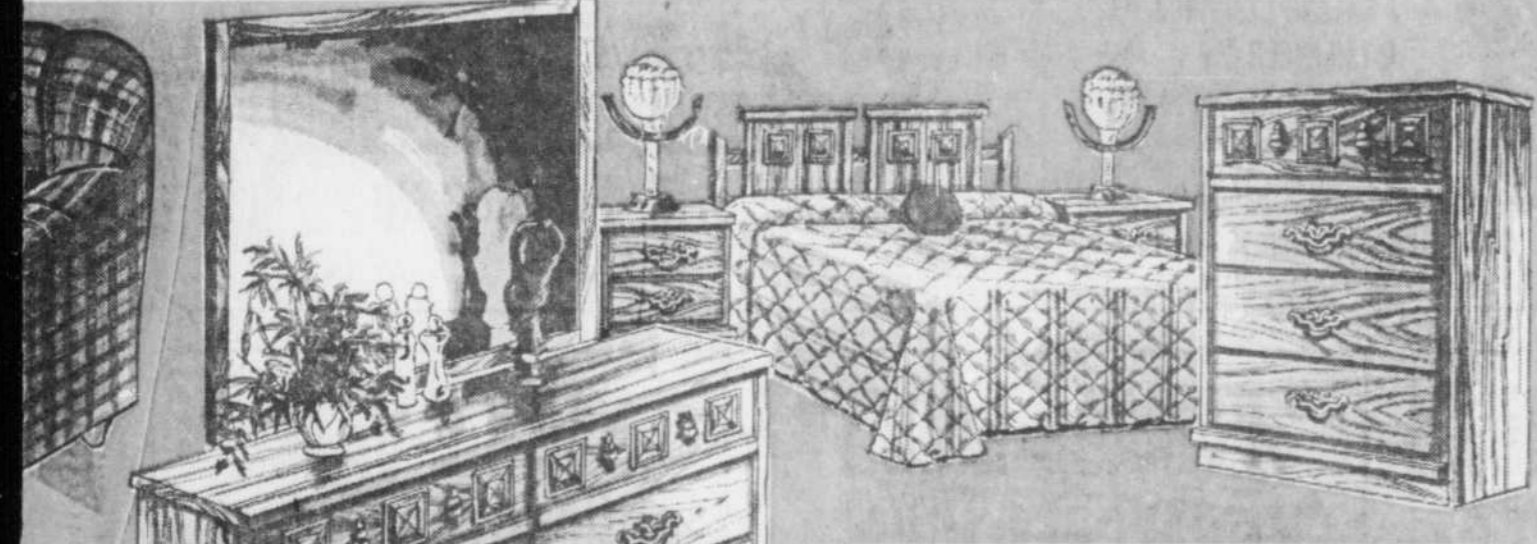
LEGARÉ MEUBLES

VENTE

20 HEURES

2 JOURS SEULEMENT

Vendredi le 16 mai de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi le 17 mai de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.



MOBILIER DE CHAMBRE 4 MORCEAUX

Un décor chaud et tranquille d'un beau fini noyer d'automne grenu... Bureau de 56". Miroir horizontal encadré. Commode spacieuse 4 tiroirs: Tête de lit de 54"... L'ébénisterie robuste, de plain-pied, renferme des tiroirs enclenchés, munis de riches poignées ornementales bronze antique stylisées... TABLES DE NUIT EGALEMENT DISPONIBLES.

SPECIAL

\$259



BUFFET ET HUCHE DISPONIBLES

MOBILIER DE SALLE A MANGER 5 MCX

L'ambiance chaude et le charme naturel du style "Colonial" des pionniers canadiens... Une ébénisterie recherchée, en érable solide, protégé et accentué par un attrayant fini muscade... Comprend: Une table de 44" de diamètre s'ouvrant à 60", et quatre chaises confortables.

SPECIAL

\$349

ENSEMBLE "Posture Ferme" MATELAS ou SOMMIER-BOITE

Un changement confortable... Une assurance de qualité et de durabilité "SERTA"... Un matelas supérieur, à 252 ressorts spiraux, recouvert d'un résistant coutil piqué en volutes sur isolation et rembourrage de sisal et de feutre blanc... Un sommier appareillé, à ressorts, d'un support parfait... GRANDEURS REGULIERES.



SPECIAL

69⁹⁵ ch.



ENSEMBLE DE PATIO COMPLET 7 MORCEAUX

Pour vous réunir et profiter des plaisirs de l'été... Un parasol de 6 pieds de diamètre, à franges blanches... Une chaise longue avec matelas de mousse de 2"... Deux chaises à dossiers et sièges doublés, en vinyle... Une table... Une nappe de 32"... Un pivot de stabilisation. Structure d'aluminium.

SPECIAL

\$119



BICYCLETTE POUR GARÇON OU FILLE

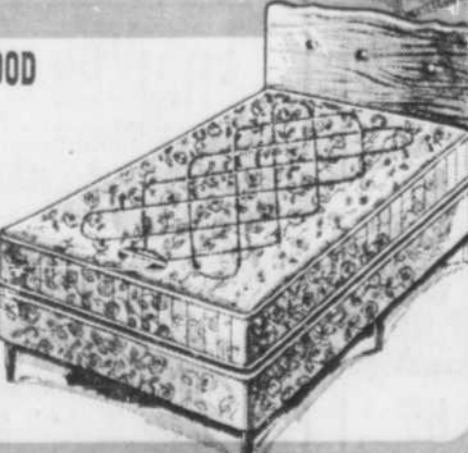
De pneus larges, à roues de 20"... Structure à sécurité éprouvée. Soudure précise et peinture électrolytique... Avec siège confortable "pola"... Guidons surélevés, barre de selle ajustable et accessoires: garde-chaîne protecteur, jantes et garde-boue, tous chromés.

SPECIAL

69⁹⁵

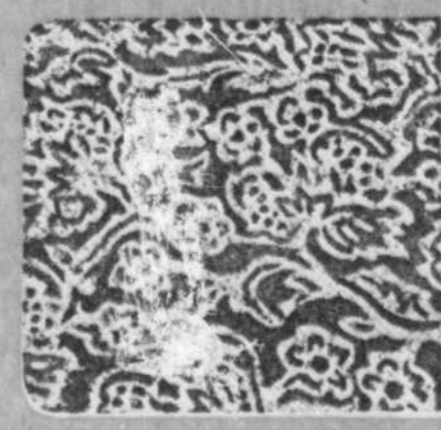
ENSEMBLE HOLLYWOOD "GOLDEN" DE 39"

Un confort complet à bas prix... Matelas de 39" à 231 ressorts spiraux, rembourrés de feutre, isolé de sisal et piqué d'un résistant coutil floral... Sommier-boîte appareillé, d'un support parfait... Jeu de pieds... Tête de lit décorative en vinyle, capitonnée.



SPECIAL

89⁹⁵



TAPIS 100% NYLON "Bouquet" 9' x 12'

Cette superbe moquette résistante, tuffetée en peluche 100% nylon à fil continu, porte un endos de caoutchouc incorporé. Facile à installer et à entretenir, elle se présente dans les couleurs fleuries de votre préférence: Mandarine, vert, or, bleu ou beige.

SPECIAL

92⁹⁵

Tél.: 529-0141 Lauzon - 20, rue St-Joseph - Tél.: 837-5144

LEGARÉ

C'EST SI FACILE D'OUVRIR UN COMPTE LEGARÉ

NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT

Pour améliorer les routes rurales

Il faut un programme annuel axé sur les priorités des municipalités

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Si l'on désire vraiment améliorer la

qualité du réseau routier tertiaire des circonscriptions rurales au Québec, le ministre des Transports se doit de créer un programme annuel axé sur les priorités

dans chacune des municipalités en milieu rural.

La création d'un tel programme annuel local est réclamée par le député libéral

de Bellechasse à l'Assemblée nationale, M. Pierre Mercier, vu que le programme triennal qui existe présentement au ministère des Transports, vise principalement à déve-

lopper le réseau routier régional.

Joint par téléphone, lundi, à son bureau de Lac-Etchemin, le député Pierre Mercier a tenu à préciser que "par ce programme triennal, les routes de rang n'entrent pas dans les priorités du ministère des Transports".

Selon M. Mercier, "la création d'un programme annuel axé sur les priorités dans chacune des municipalités

des circonscriptions rurales du Québec, est réalisable à la condition que le ministère des Transports donne des crédits accrus à cette fin".

On se doit d'apporter des changements, a fait remarquer le député de Bellechasse, car présentement la programmation des projets de voirie doit être faite par les divisionnaires trois ans à l'avance. La réalisation de ces projets est dépendante des crédits alloués au minis-

tère des Transports par le Conseil du trésor.

Un tel programme soulève un problème vis-à-vis des municipalités rurales, a ajouté M. Mercier, "car si, à titre d'exemple, on prend la circonscription de Bellechasse avec 37 municipalités, certaines d'entre elles peuvent être de six à sept ans sans avoir une amélioration de leur réseau routier".

Tout en reconnaissant l'ef-

fort notable du ministère des Transports, le député de Bellechasse a tenu à préciser l'importance que revêt l'amélioration du réseau routier pour la population rurale.

Il a donné comme exemple que, selon l'économie de Bellechasse, "l'exploitation forestière commande pour cette région un réseau routier tout de même adéquat, et qu'il en est de même pour l'importance de l'activité agricole".

Ottawa n'ouvrira pas de bureau d'assurance-chômage à Sainte-Marie

SAINT-JOSEPH — Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada ne procédera pas à l'implantation d'un nouveau bureau d'assurance-chômage à Ville Sainte-Marie de Beauce-Nord.

C'est la réponse qu'a reçue le conseil municipal de la ville de Sainte-Marie. Face à l'impossibilité d'obtenir l'implantation d'un nouveau bureau d'assurance-chômage dans cette localité beauceronne, une nouvelle demande sera faite au ministre Robert Andras pour avoir un permanent du bureau de Sainte-Georges à l'intérieur du bureau du Centre de la main-d'oeuvre du Canada déjà en place à Sainte-Marie.

Ce serait à la suite des études faites sur les distances, la population et la situation économique des territoires, qu'il a été convenu de reclassifier les bureaux d'emploi de Sainte-Georges au niveau A, c'est-à-dire bureaux avec dossiers de réclamation, comme celui de Lévis.

Dans la requête présentée au ministre Robert Andras, on mentionnait que la population du secteur de Sainte-Marie est de plus de 28,000 personnes, qu'on compte 55 industries, dont 6,500 travailleurs qui reçoivent hebdomadairement \$1,500,000 en salaire et que déjà, à Sainte-Marie, un bureau du Centre de la main-d'oeuvre du Canada est en place.

Aussi, on mentionnait les

Un télécâble desservira Saint-Elzéar

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'entreprise de Télécâble de Sainte-Marie Enr., dont le propriétaire est M. Léo-Paul Côté, de ville Sainte-Marie, desservira le village de Saint-Elzéar de Beauce-Nord en septembre.

Pour le prolongement de ce réseau de télédistribution, lors d'une séance publique de la Régie des services publics, tenue à Saint-Elzéar de Beauce, une ordonnance provisoire a été émise par les représentants de la Régie québécoise, Me Raoul P. Barbe et Me Lawrence Morgan, autorisant M. Léo-Paul Côté à exécuter les travaux dès maintenant.

Aucune plainte ou objection n'a été apportée devant les représentants de la Régie des services publics, relativement à cette requête de permis présentée par Télécâble Sainte-Marie Enr.

Ce qui a été déposé devant Me Barbe et Me Morgan, ce sont des lettres d'appuis de la part du maire de cette localité, M. Jean-Louis Ferland et de 96 personnes intéressées à avoir ce service de télédistribution.

Comme l'a signalé M. Léo-Paul Côté, l'agglomération du village de Saint-Elzéar compte à peine plus de 539 personnes et une possibilité de 150 abonnés.

Le réseau de télédistribution à Saint-Elzéar de Beauce aura une capacité de 12 canaux et nécessitera un investissement d'environ \$25,000 pour l'installation de 9,000 pieds de câble sur une distance de 2,6 milles, incluant le câble principal.

Trudeau va en Europe

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau aura bientôt visité tous et chacun des neuf pays de la Communauté économique européenne. Il n'y en a que deux où il n'est pas encore allé, le Danemark et le Luxembourg. Il profitera de son voyage à Bruxelles à la fin du mois pour aller dans ces deux pays.

multiple problèmes auxquels se heurtent les prestataires (chômeurs) d'une dizaine de localités du secteur de Sainte-Marie, vu que le bureau de Lévis est à une distance trop grande de Sainte-Marie.

Cette requête avait reçu l'appui de Me Reynald Guay, député fédéral de Lévis; de M. Yves Caron, député fédéral de Beauce; de Me Denis Sylvain, député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale; de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique, dont l'agent d'affaires est M. Lionel Demers; puis d'une dizaine de conseils municipaux et d'autant d'organismes du secteur de Sainte-Marie.



- 1588, Chemin St-Louis
- STEAK DE SURLONGE BIEN TRIMÉE 1.99
 - FOIE DE VEAU FRAIS LA 1/2 LB 1.15
 - RÔTI DE BOEUF HAUT-DE-CÔTE DE CENTRE .79

RÔTI PORC DU FILET 1.49

Maintenant nous gardons

POISSON ET FROMAGE

JAMBON FESSE SEMI-DÉSOSSÉE

ENTIÈRE 1.09

DEMIE 1.29

QUART 1.39

SURLONGE ENTIÈRE DE 25 À 30 LB 1.39

Canada catégorie A

POULET FRAIS TUÉ DE 3 À 4 LB .74

POULET CUIT BAR.B.Q.

LA LB .99

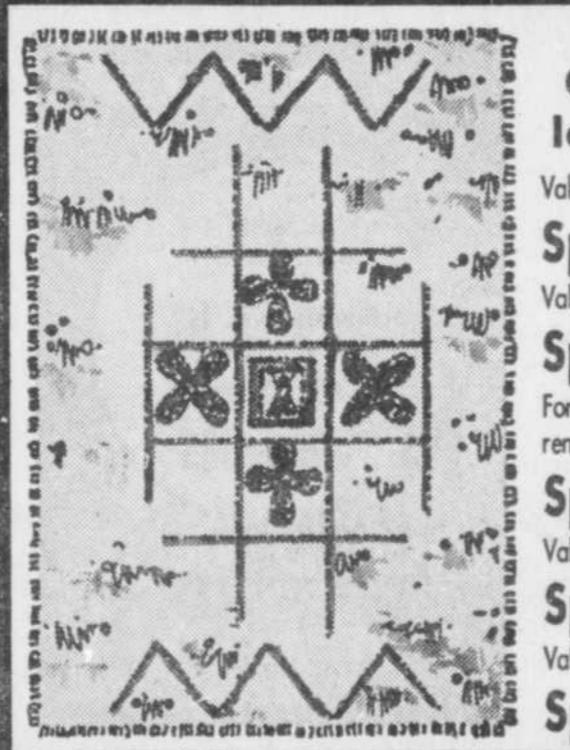
Tél.: 527-2548
Ste-Foy: 527-2913

LE SYNDICAT DE QUÉBEC

MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Grande Vente de Carpettes 33 1/3% à 50% de réduction

sur notre vaste choix de carpettes à nos trois magasins. Profitez de ces aubaines de "rêve" réalisables au Syndicat



Bond-Worth
Carpettes en laine et nylon

Valeur de 20.00, 27" x 51"

Spécial 9⁹⁵

Valeur de 32.00, 36" x 68"

Spécial 19⁰⁰

Forme ronde de 6'6" de circonférence Valeur de 95.00,

Spécial 62⁰⁰

Valeur de 150.00, 6' x 9'

Spécial 99⁰⁰

Valeur de 250.00, 9' x 12'

Spécial 180⁰⁰

Fondeau 100% acrylique

4 COULEURS ASSORTIES: Bleu-vert-mauve-bleu-vert

Valeur de 26.95, 27" x 45"

Spécial 18⁰⁰

Valeur de 39.95, 3' x 5'

Spécial 26⁰⁰

Valeur de 69.95, 4' x 6'

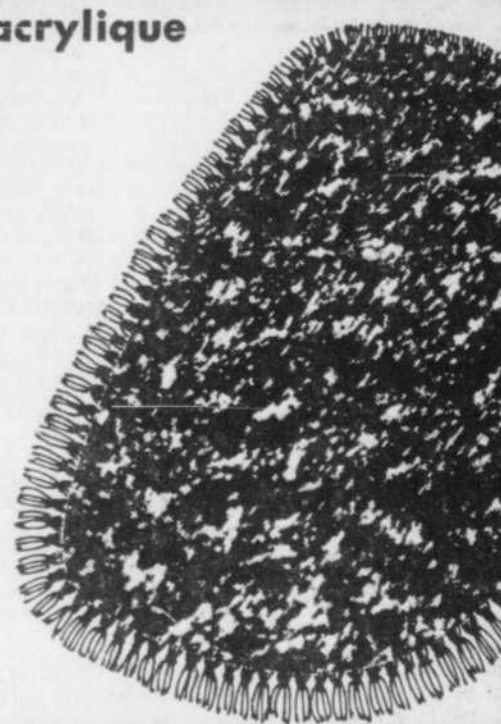
Spécial 49⁰⁰

Valeur de 129.95, 6' x 9'

Spécial 86⁰⁰

Forme ronde de 6' de circonférence Valeur de 89.95

Spécial 69⁰⁰



Murales
100% acrylique

Valeur de 26.95, 27" x 51" **Spécial 18⁰⁰**

Murales Statis
Valeur de 32.00, **Spécial 20⁰⁰**

Petite Fille
Valeur de 79.95 **Spécial 40⁰⁰**

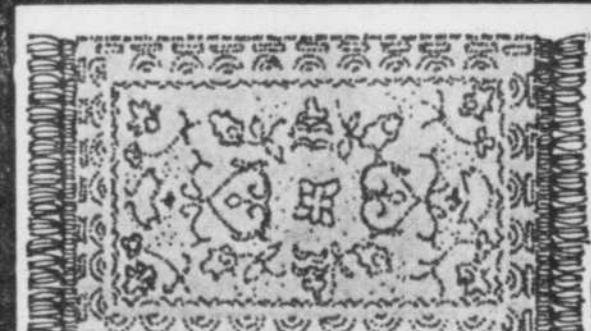


Solitaire

Carpettes en viscose et nylon

Forme ronde de 4' de circonférence. Valeur de 59.50 **Spécial 39⁰⁰**

Valeur de 115.00, 4' x 6' **Spécial 70⁰⁰**



Américana

Carpettes 100% acrylique de style tressé

Valeur de 150.00, 5'8" x 8'10" **Spécial 99⁰⁰**

Valeur de 280.00, 8'3" x 11'6" **Spécial 185⁰⁰**

Mail St-Roch seulement

Kuba
Valeur de 125.00, 4' x 6' **Spécial 63⁰⁰**

Wilton
Valeur de 39.95, 4' x 6' **Spécial 20⁰⁰**

Shag
Valeur de 39.95, 4' x 6' **Spécial 20⁰⁰**

Kuba
Valeur de 250.00, 6' x 9' **Spécial 175⁰⁰**

Héritage
Valeur de 75.00, 6' x 9' **Spécial 37⁰⁰**

Monayo
Valeur de 89.00, 5'7" x 8' **Spécial 45⁰⁰**

Dauphin
Valeur de 129.95, 5'7" x 8' **Spécial 65⁰⁰**

Hojer Cercle
Valeur de 39.95, 2'4" de circonférence **Spécial 20⁰⁰**

Hilton Polar
Valeur de 39.95, 2'4" x 3'3" **Spécial 20⁰⁰**

Bollero Hojer
Valeur de 45.00, 2'4" x 3'3" **Spécial 30⁰⁰**

Hojer Buffo
Valeur de 45.00, 2'4" x 3'3" **Spécial 30⁰⁰**

Hojer Fusa
Valeur de 45.00, 2'4" x 3'3" **Spécial 30⁰⁰**

Hojer Polar
Valeur de 39.95, 2'4" x 3'3" **Spécial 20⁰⁰**

Hojer Grotte
Valeur de 65.00, 2' x 4' **Spécial 32⁵⁰**

Hojer Carae
Valeur de 65.00, 2' x 4' **Spécial 32⁵⁰**

Place Fleur de Lys seulement

Candia
Valeur de 164.00, 9' x 12' **Spécial 82⁰⁰**

Dauphin
Valeur de 260.00, 9' x 12' **Spécial 170⁰⁰**

Olympia
Valeur de 179.00, 9' x 12' **Spécial 120⁰⁰**

Bond-Worth
Valeur de 115.00, 7' x 10' **Spécial 57⁰⁰**

Impromptu
Valeur de 280.00, 6' x 9' **Spécial 190⁰⁰**

Raya
Valeur de 169.00, 4' x 6' **Spécial 58⁰⁰**

Amminster
Valeur de 199.00, 9' x 12' **Spécial 133⁰⁰**

Syndicat, Tapis, Mail St-Roch, 5e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

La crise énergétique aurait pu être évitée

TORONTO (PC) — Selon M. Patrick O'Connell, nouveau président de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, la récente crise énergétique au Canada aurait fort bien pu ne pas survenir.

"Nous aurions pu éviter complètement ces bouleversements si les gens qui avaient la responsabilité de trouver les solutions éventuelles aux situations d'urgence avaient été mieux

renseignés sur les réalités de l'industrie pétrolière, pour commencer", a dit M. O'Connell au cours d'une interview récente.

Il a expliqué que la population canadienne et ses gouvernements "ont connu une crise d'information... une absence de données", au cours des deux dernières années, plutôt qu'une véritable pénurie de carburants énergétiques de n'importe quelle sorte.

Mais la confusion qui a continué de régner, toujours faute de renseignements pertinents, constitue maintenant une menace réelle d'interruptions possibles dans les approvisionnements domestiques en énergie, a souligné M. O'Connell, qui est surintendant de production à l'Amoco Canada Petroleum Co. Ltd., de Calgary.

Campagne d'information

Selon lui, le moment est venu pour

les professionnels dans l'industrie des ressources naturelles d'exposer les réalités de la vie tels qu'ils les voient. Et il entend demander aux délégués des 10,000 géologues, ingénieurs et technologues qui font partie de son organisation d'organiser une campagne d'information intensive.

Il a insisté sur le fait que les professionnels de l'industrie ne se

feraient pas simplement des "porteparole" des corporations, même s'ils ont des intérêts communs.

M. O'Connell aimerait que l'Institut parle aux législateurs et aux hauts fonctionnaires pour leur expliquer les problèmes professionnels des industries des ressources naturelles, et le potentiel aussi bien que les restrictions qui peuvent s'appliquer à leur développement commercial. "Ensuite,

il faut que nous intéressions la population... Nous devons connaître ce que le public canadien attend de nous".

Diplômé en chimie à l'Université de Birmingham, en Angleterre, M. O'Connell est devenu ingénieur pétrolier et a oeuvré dans les Antilles et au golfe Persique. En 1967, il se fixait au Canada, et il a pris de l'expérience dans l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien.



Pour le nouveau président de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, la population canadienne et ses gouvernements ont connu une crise d'information, une absence de données, au cours des deux dernières années, plutôt qu'une véritable pénurie d'énergie.

Le déclin des réserves de gaz naturel est terminé, au Canada

Pour une cinquième année consécutive, les réserves canadiennes de pétrole ont continué de décliner pour atteindre 8.8 milliards de barils; toutefois, les réserves de gaz naturel ont augmenté de 4.3 trillions de pieds cubes pour se stabiliser à 56.7 trillions de pieds cubes et mettre un terme à un déclin qui se poursuivait depuis deux ans.

Au cours de 1974, indique le magazine Oilweek dans sa dernière livraison, les réserves d'hydrocarbures ne se sont accrues que de 232 millions de barils, soit 51 millions de moins qu'en 1973 et beaucoup moins que durant la période de 1965 à 1971. La production, pendant la même période (1974) a atteint 710 millions de barils.

Depuis cinq ans, l'Office national de l'énergie est préoccupé par le fait que la production excède de façon sensible l'addition de nouvelles réserves de pétrole; tant et si bien qu'elle a dû limiter les exportations au début de l'année.

Même si la vie des réserves canadiennes a décliné moins rapidement que la vie des réserves américaines en 1974, les dernières statistiques indiquent une nette tendance à la baisse; la vie des réserves de pétrole est passée de 20.5 ans en 1970, à 12.6 ans en 1973 et à 12.4 ans, l'année dernière. Par contre, la vie des réserves de gaz naturel est passée de 22.6 ans en 1973 à 23.7 ans, en 1974; en 1970, ces réserves pourraient garantir des approvisionnements pour 29.7 ans.

Production

En raison de la décision du gouvernement fédéral de plafonner à 800,000 barils par jour le volume des exportations de pétrole vers les Etats-Unis, Oilweek estime qu'en 1975, la production de pétrole brut sera de

1,625,000 barils par jour, à comparer à 1,841,000 barils par jour, l'an dernier; une diminution de 11 pour cent à comparer à 1974; de 1973 à 1974, la baisse avait été de 6 pour cent.

Les raffineries nationales absorberont 958,000 barils par jour et les exportations atteindront 667,000 barils par jour.

L'Alberta continuera d'être la principale source d'approvisionnement, (85 pour cent) la production de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba se maintenant ou étant en déclin. On prévoit que l'Alberta fournira en moyenne 1.2 million de barils par jour, soit 174,000 barils de moins qu'en 1974 ou 12.7 pour cent.

Forage

Si l'on fait exception de l'Alberta, le forage dans l'Ouest canadien durant les trois premiers mois de cette année a subi une baisse; en incluant l'Alberta, le nombre de puits forés a augmenté de 8 pour cent.

Le nombre de nouveaux puits a connu une hausse de 78 pendant cette période pour atteindre 1,126 pendant que le nombre de puits forés a baissé de 103,790 puits pour plafonner à 4.2 millions de puits.

"Si cette tendance se maintient toute l'année durant, les forages pourraient reprendre le rythme de 1972 avec 3,300 nouveaux puits".

Malgré tout, l'industrie du forage reste pessimiste; en effet, plusieurs entreprises ont réduit leur budget d'exploitation après le dépôt du dernier budget fédéral, en novembre dernier. Les problèmes soulevés par l'industrie sont les difficultés d'approvisionnement en équipement, l'émigration du personnel qualifié et l'exode vers les Etats-Unis de l'équipement de forage.

Les revenus de production de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien atteindront \$5.7 milliards cette année, mais à cause de l'inflation et de l'augmentation des coûts, les dépenses augmenteront à \$3.6 milliards, malgré une réduction sévère de l'exploration.

Oilweek estime que les revenus de production se chiffrent par \$5,775,000,000 si l'on se base sur les prix à la tête du puits, soit une augmentation de 26 p.c. ou de \$1,211,000,000; l'an dernier, les revenus avaient atteint \$4,654,000,000.

Quant aux dépenses de l'industrie, incluant les royalties, elles devraient être de \$3,672,000,000, comparativement à des dépenses probables en 1974 de \$3,240,000,000.

Ces statistiques n'incluent pas les programmes d'exploration en mer sur la côte Est pas plus que les travaux réalisés au Québec et dans les provinces atlantiques qui coûteront au moins \$40 millions.

Les coûts d'exploration dans l'Ouest du pays devraient tomber à \$547 millions, des \$599 millions qu'ils étaient en 1974; les programmes au Nord du 60ième parallèle coûteront \$270 millions, à comparer à \$325 millions, l'an dernier.

On signale une baisse également des investissements pour les droits miniers et les paiements de rentes qui atteindront \$164 millions au lieu de \$183 millions, en 1974.

Les coûts d'opération des installations de production de pétrole et de gaz augmenteront de \$54 millions pour atteindre \$499 millions, en grande partie à cause de l'augmentation des

salaires et des coûts de remplacement de l'équipement.

Les paiements de royalties sont évalués à \$1,871,000,000, soit une augmentation de \$323 millions, pendant que divers coûts, incluant les taxes et les intérêts sur emprunts, absorberont \$169.5 millions.

La vente du pétrole brut générera environ \$3,639,000,000 cette année; les ventes de gaz naturel rapporteront \$1,452,000,000 pendant que \$548 millions viendront des gaz liquides.

Oilweek précise que depuis 28 ans, soit depuis la découverte de Leduc en 1947, les investissements de l'industrie dans l'Ouest canadien auront atteint \$27.9 milliards à la fin de l'année alors que les revenus se seront chiffrés par \$31.6 milliards, laissant un surplus d'environ \$3.2 milliards.

Consommation

Au cours de 1975, la consommation de produits pétroliers devrait croître de 49,000 barils par jour pour atteindre

1,745,900 barils par jour, améliorant le taux de croissance de l'an dernier (2.7 pour cent).

L'utilisation des approvisionnements domestiques par les raffineurs canadiens, incluant 8,000 barils par jour pour les usines à l'Est de la ligne Borden, passera à 958,000 barils par jour, une hausse de 1 pour cent; pendant ce temps, les importations de brut pour les raffineries de l'Est du Canada passeront de 820,000 à 837,000 barils par jour.

Le volume net des exportations est estimé à 50,000 barils par jour à comparer aux 36,800 de l'an dernier. Oilweek souligne que, si ses projections se réalisent, la part du pétrole brut domestique dans le marché canadien déclinera encore passant de 53.6 à 54.4 pour cent.

Limitation définitive, d'ici dix ans, de l'approvisionnement en pétrole brut

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — D'ici dix ans, nous affronterons des limitations définitives d'approvisionnement en pétrole brut de sources classiques, a déclaré, devant les membres du Club Richelieu de Rimouski, M. Claude-W. Barbeau, directeur industriel de la compagnie Esso Impérial au Québec.

Dans les 15 prochaines années, selon ce conférencier, le monde est appelé à utiliser autant d'énergie qu'il en a consommée jusqu'à aujourd'hui.

Et l'on ne pourra que continuer à être dépendant du pétrole pour la majeure partie de l'augmentation de la demande en matière d'énergie, a aussi soutenu M. Barbeau, qui a alors signalé que

des coûts très élevés et de longues recherches retarderont encore la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie.

M. Barbeau a notamment remarqué la consommation quasi excessive qui est faite de l'énergie, particulièrement au Canada et aux Etats-Unis.

Parlant aussi de la pression ascendante des valeurs des produits pétroliers dans le monde, le représentant d'Imperial Oil a souligné le fait que la balance des réserves en pétrole dans les pays non communistes est contrôlée à 67 p.c. par les pays du Moyen Orient. Le Canada compte pour moins de 2 p.c. de ces réserves, les Etats-Unis pour 7 p.c. et, pourtant, la demande de ces 2 pays équivaut à 40 p.c. de la demande mondiale.

En 1973, a rappelé M. Barbeau, l'excédent de la production mondiale de pétrole, par rapport à la consommation, est arrivé au point zéro, alors qu'il avait déjà atteint 20 pour cent. L'augmentation rapide de la demande a ouvert la voie au militantisme de l'OPEP en matière de prix. Les gens sont devenus plus conscients et la capacité de production est redevenue excédentaire.

Mais la demande, selon le conférencier, se rétablira vraisemblablement à une tendance nouvelle de 2 à 4 p.c. l'an, en 1975 ou 1976; de sorte que l'on peut prévoir qu'il y aura excédent de capacité de production du pétrole brut jusque dans les années 1980. D'ici 10 ans, nous affronterons des limitations définitives d'approvi-

sionnement en pétrole brut de sources classiques, a aussi soutenu le conférencier.

M. Barbeau, en considérant les longs délais qu'exige la mise en valeur des autres sources ou formes d'énergie, estime en effet que le monde est lié au pétrole brut classique, principalement à celui des pays de l'Opep, pour combler la demande accrue d'énergie de la prochaine décennie.

Il a aussi mentionné que le Canada a des réserves potentielles estimatives de combustibles fossiles de 800 à 1,000 milliards de barils d'é-

quivalent-pétrole, qui seraient capables de combler nos besoins pendant des siècles. "Toutefois, une bonne part de ce potentiel reste à découvrir et se situe dans les régions reculées et difficiles qui exigent des frais élevés."

Signalant enfin la nécessité d'un climat économique favorable, M. Barbeau a préconisé que des politiques stables et cohérentes doivent être établies au niveau gouvernemental, pour permettre au secteur privé de générer les fonds nécessaires à la mise en valeur du potentiel d'hydrocarbures existant au pays.

La CDC enregistre des bénéfices de plus en plus élevés

La Corporation de développement du Canada (CDC) est en forte croissance, en position financière solide, et ses bénéfices sont de plus en plus élevés. C'est ce que révèle le rapport annuel de cette société de la couronne fédérale.

A la fin de 1974, l'actif consolidé atteint près de \$900 millions, 28 p.c. de plus qu'en 1973. Les revenus sont passés de près de \$300 millions à \$466 millions, les bénéfices nets de \$18.7 millions à \$59 millions. Le rendement de l'actif des actionnaires ordinaires a augmenté de 12.9 p.c.

Cette forte position financière provient de l'addition de \$150 millions au capital de

la compagnie en 1974 et d'une augmentation de \$54 millions dans les bénéfices réinvestis.

La CDC vise à développer et maintenir des corporations fortes contrôlées et dirigées par des Canadiens dans le secteur privé. La CDC détient 100 p.c. des actions de Phycor Ltée qui est la plus grande société canadienne de pétrochimie. La CDC détient 30 p.c. de la Texasgulf Inc. dans les mines et richesses naturelles, 100 p.c. de la Connab Holdings Ltd dans les services des soins de santé, en plus de détenir des capitaux de risque et de participer à des pipe-lines.

La CDC a aussi des activités à l'étranger.

Pour 1975, la CDC prévoit que si l'inflation est endiguée, les entreprises de la CDC devraient maintenir un niveau de rentabilité relativement satisfaisant à l'exception de Polysar qui prévoit des bénéfices moindres par suite d'une surproduction temporaire dans le secteur pétrochimique.

Face aux difficultés des marchés financiers et à leur incertitude, la CDC a décidé de ne pas offrir les actions de la CDC au public en 1974. Des préparatifs sont en cours pour une émission de ce genre. Le rapport annuel ne dit pas quand.

Aide financière aux entreprises

JEUDI 15 MAI

M. Georges Auger
sera au
MOTEL LE PROVENCE
de
THETFORD MINES
TEL.: 423-4246

M. Jean Bigaouette
sera au
MOTEL ARNOLD
de
ST-GEORGES (Bce)
TEL.: 228-5558

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

BANQUE D'EXPANSION
bei INDUSTRIELLE
BUREAU PERMANENT

325, chemin Saint-Louis, Québec 8e, Q1S 1C1, 681-6341

Nous offrons ces débentures pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix et sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison.

City of Halifax

Débentures 9 3/4%

Datées du 15 mai 1975

Echéant le 15 mai 1985

Pour renseignements, appelez (418) 522-1591

Greenshields Incorporée

COSE

VOUS OFFRE

13 sessions de formation estivales sur le site enchanteur du Château Bonne Entente 3400 Chemin Ste-Foy Québec, P.Q.

- 1 - Chronométrage
- 2 - Gestion de Projets
- 3 - Systèmes & Procédés Administratifs
- 4 - Evaluation des Emplois
- 5 - Arbitrage de Griets
- 6 - Introduction au Contrôle des Pertes par Accidents
- 7 - Formation de Formateurs
- 8 - Analyse des Besoins de Formation
- 9 - Relations Interpersonnelles
- 10 - Techniques d'Entrevues
- 11 - Contrôle de la Qualité en Milieu Hospitalier
- 12 - Contrôle de la Qualité en Milieu Éducationnel
- 13 - Gestion par la Créativité

Toutes ces sessions se tiendront entre le 11 et le 29 août 75. Date limite d'inscription: le 27 juin 75.

Pour renseignements: COSE
685 Cathcart, 4e Etage
Montréal, P.Q.
Tél.: 514-866-5393

Parité aux pompiers d'aéroports

OTTAWA (PC) — L'Alliance de la fonction publique s'est réjouie hier d'une décision arbitrale rendue pour le groupe des pompiers d'aéroport qui travaillent pour le gouvernement fédéral, parce qu'elle maintient le principe d'un seul taux national de rémunération.

La décision maintient les taux nationaux et accorde des augmentations salariales de 17 et 12 pour 100 pour un contrat de deux ans. Le syndicat réclamait une hausse de 30 pour 100 pour un an et le Conseil du Trésor offrait des taux régionaux pour deux ans allant de 15 et 15 pour 100 pour la Colombie-Britannique à 7 et 7 pour 100 pour les Maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan.

En mars 1973, l'Alliance s'engageait à s'opposer à la propagation des taux nationaux de rémunération, ainsi qu'à l'établissement dans d'autres secteurs de tels taux.



Bon gré mal gré

Les débardeurs du port de Québec, comme leurs confrères des autres ports du Saint-Laurent, ont repris leurs occupations coutumières, lundi et hier, suivant une injonction obtenue par le gouvernement.

Débardeurs traduits en justice

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Une douzaine de débardeurs de Havre-Saint-Pierre, dont le vice-président de la section 4466 des étagistes unis d'Amérique, M. Germain Dupuis, seront traduits devant les tribunaux, le 8 juillet, et devront répondre à diverses accusations d'intimidation, de méfait et d'entrave au travail de policiers par suite des incidents survenus, au début de mai et lundi de cette semaine, au quai de Havre-Saint-Pierre, sur la Moyenne Côte-Nord.

En après-midi, hier, au palais de justice de Sept-Îles, le juge Mark Dubé, de la cour des sessions de la paix, a remis ces 12 personnes en liberté en attendant leur procès, les enjoignant toutefois de garder la paix d'ici là, leur interdisant d'empêcher des débardeurs d'exécuter leur travail et leur défendant de communiquer avec des témoins relatifs à cette cause.

Il semble que le conflit soit né du fait que les débardeurs de Havre-Saint-Pierre réclament l'exclusivité du travail au quai de Havre-Saint-Pierre, et que M. Benoît Vigneault continue de confier son travail à son équipe d'hommes. Les frictions ont donc éclaté au grand jour, récemment.

Benoît Vigneault Ltée, marchand général, épicer-boucher, vendeur de matériaux de constructions quincailler, possède aussi un bateau pour le transport de sa marchandise. Cette compagnie a loué un entrepôt au quai de Havre-Saint-Pierre,

où les Agences maritimes viennent également décharger leur marchandise.

Or, le 1er mai, une trentaine de débardeurs auraient voulu empêcher les travailleurs de M. Vigneault de décharger le contenu du bateau en bloquant le chemin avec des camions et de la machinerie lourde.

Devant ce mouvement, les policiers de la Sûreté du Québec de Havre-Saint-Pierre ont fait appel à l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec à Baie-Comeau, qui a dépêché 13 agents sur les lieux pour protéger les travailleurs de M. Vigneault. La police signale que ce travail s'est déroulé dans le calme et sans incident; des citations de comparaitre ont tout de même été distribuées.

Le 12 mai, le même scénario se serait produit. D'après les rapports de police, certaines personnes se seraient présentées au quai, armées de bâtons de baseball et déterminées à ne pas laisser décharger le bateau par l'équipe de M. Vigneault.

L'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, sous la direction du Sergent Boulanger, a alors procédé à des arrestations, d'où le défilé de 12 débardeurs devant le juge Dubé, hier.

Me André Gauthier s'est opposé aux "restrictions" du juge Dubé en ce qui a trait aux remises en liberté, alléguant que cela correspondait finalement à une forme d'injonction, puisque le tribunal privait des personnes du droit de revendiquer. Le juge Dubé a répliqué qu'il fallait protéger l'ordre public.

De son côté, le président

des débardeurs de Havre-Saint-Pierre, M. Paul Cyr, a laissé entendre que les mem-

bres de la section 4466 poursuivraient leur action jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de

cause, soit l'exclusivité du travail au quai de Havre-Saint-Pierre.

L'Alcan sévira contre ses 900 grévistes

L'Alcan a décidé de sévir contre les quelque 900 grévistes de la division de l'entretien et du service qui refusent d'entrer au travail depuis le 18 avril. La semaine dernière, un vote de maintien de la grève a révélé que 70,9 pour cent des 1,200 membres de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA) refusaient de revenir au travail même si leur stratégie n'a pas encore donné les résultats escomptés.

Cette semaine, la direction de l'Alcan a résolu de se

prévaloir des articles 124, 128 et 129 du code du travail et de recourir aux sanctions prévues en cas d'arrêt de travail jugé illégal par la compagnie. Plusieurs centaines de plaintes individuelles ont été déposées, hier, auprès du tribunal du travail du ministère du Travail du Québec en ce sens.

Le code du travail prévoit que des amendes de cent à mille dollars par jour peuvent être imposées au syndicat et à ses dirigeants, et de dix à cinquante pour les syndiqués,

La compagnie estime que la convention collective prévoit des mécanismes de résolution de griefs que le syndicat a refusé d'utiliser avant de passer à la grève, geste que l'Alcan juge démesuré.

Les activités se poursuivent normalement aux usines. Seule une panne majeure risque de paralyser la production. Il semble que près de 300 des 1,200 membres du syndicat sont retournés au travail malgré la grève de la majorité des travailleurs de la FSSA.

Aide spéciale à l'habitation pour les anciens combattants

Le ministère des Affaires des anciens combattants offre

- une subvention supplémentaire pouvant s'élever à \$600 par an — aux anciens combattants* qui obtiendront des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'acquisition d'une maison neuve et qui auront besoin de cette subvention, en plus de celles déjà offertes aux familles à revenu modique pour réduire l'intérêt, en vertu du programme d'aide pour l'accession à la propriété. Ce programme prévoit la réduction des mensualités à un pourcentage raisonnable du revenu familial.
- une subvention supplémentaire pouvant s'élever à \$600 par an — aux anciens combattants* qui obtiendront des prêts des prêteurs agréés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation pour l'acquisition d'une maison neuve et qui auront besoin d'une aide supplémentaire à celle déjà offerte en vertu du programme PAAP. Cela permettra à bon nombre d'anciens combattants de devenir propriétaires d'une maison alors qu'ils ne pourraient pas y arriver autrement malgré les dispositions favorables du programme PAAP.
- une subvention pouvant s'élever à \$600 par an — aux anciens combattants* qui ne sont pas admissibles à une aide en vertu du programme PAAP parce qu'ils n'ont pas d'enfants à charge ou parce qu'ils désirent acheter une maison existante. Dans ce cas, un ancien combattant doit obtenir d'un prêteur agréé un prêt assuré aux termes de la LNH et ne doit pas avoir été propriétaire d'une maison au cours des trois années antérieures.
- une subvention égale à 10 pour cent des coûts de capital — en plus de l'aide offerte par la Société — aux organismes sans but lucratif qui obtiendront des prêts aux termes de la LNH pour réaliser des ensembles de logements à loyer modique destinés surtout, mais pas exclusivement, aux anciens combattants.

* Les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, tels que définis dans la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau de la SCHL ou du MAAC le plus proche.

Affaires des anciens combattants: Daniel J. MacDonald, Ministre
Veterans Affairs: Daniel J. MacDonald, Minister

VENTE ÉVITEZ LES DÉLAIS
OFFRE SPÉCIALE POUR SEPT JOURS
COMMANDEZ MAINTENANT et ÉPARGNEZ

PORTES et FENÊTRES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES
MODÈLES 1975

1 1/2" ou 2" • Choix de 9 couleurs

- 3 rainures
- Faites sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE de 5 ANS
- Fortes et durables
- Facilement enlevables de l'intérieur
- Verrouillage positif
- Fonctionnement facile
- Isolation impénétrable pour étanchéité parfaite.

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN AOUT PAS D'INTÉRÊTS

AUSSI: auvents, revêtement en aluminium, et fenêtres coulissantes panoramiques.

Dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux EN TOUTE DIMENSION ET COULEUR

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 30 ANS MARCHANDISE GARANTIE OU REMPLACÉE SANS FRAIS

DÉMONSTRATION GRATUITE à domicile JOUR ET SOIR

WM MORRIS & FILS MTL INC.
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
263 rue St-Paul, Qué. (CARRÉ PARENT)

692-2127
AUSI TERMES FACILES

AS-TU TON V'LÀ TA CHANCE

1er VENDREDI DU MOIS